

Les camions interdits de transit sur la N 20

Le conseil général a pris un arrêté interdisant la circulation des plus de 3,5 t sur la N 20 entre Linas et Massy. Mais malgré les risques d'amendes, les routiers passent outre.

LINAS - MASSY

A CERTAINES heures, c'est un véritable défilé... qui casse les oreilles des riverains. Pour éviter de payer le péage, des centaines de camions empruntent chaque jour la N 20 pour remonter vers Paris ou filer vers la Province. Pourtant, officiellement, ce n'est plus possible : le transit des poids lourds de plus de 3,5 t est désormais interdit entre le sud de Massy et Linas. Et pour que ce texte soit efficace, des contrôles vont être effectués régulièrement.

L'arrêté, demandé notamment par la mairie de Linas, a été pris le 27 janvier par le conseil général. Un premier texte de loi existait pourtant et datait de 2003, à l'époque où l'Etat était propriétaire de cette route. « Mais nous avons voulu reconduire cet arrêté afin d'avoir une base juridique incontestable », indique Gérard Funès, vice-président PS du conseil général.

Deux panneaux viennent d'être installés au bord de la N 20, à Longjumeau dans le sens Paris-province et à Linas dans le sens inverse, « invitant » les poids lourds à se détourner vers l'A 10. Et pour la première fois, une campagne de verbalisation a eu

Des dérogations pour certains poids lourds

LES POIDS LOURDS déchargés et ceux dont le départ ou l'arrivée est situé le long de la N 20 ne sont pas concernés par cet arrêté. Les convois militaires et les transports exceptionnels non plus, puisqu'ils font l'objet d'autorisations spéciales. Les véhicules d'urgence et d'intervention, de lutte contre l'incendie, de transport en commun desservant des communes traversées par la N 20 pourront aussi continuer de circuler sur la nationale.

lieu fin février. « On en avait marre que les camions quittent l'autoroute pour éviter le péage », avance François Pelletant, le maire DVD de Linas. Plus de 3 000 poids lourds circulent chaque jour sur ce tronçon de la N 20. « Il était nécessaire de faire quelque chose contre la dangerosité de cette route, note Claude Pons, le maire UMP de Monthléry. Et puis les camions n'arrangeaient rien à la pollution. »

De Longjumeau à Linas, ce sont aussi Monthléry, La Ville-du-Bois, Ballainvilliers, Saules-les-Chartreux et

Champlan qui bénéficient de cette réglementation. « Malheureusement, cela n'empêchera pas les camions de circuler tout le temps, à part les jours des contrôles, regrette Thierry Monod de l'association Comité nationale 20. Et la nuit ce sera la même histoire. »

« Pour nous, le péage est trop cher, on continuera de passer sur la nationale », confirme Tamas, un chauffeur de Roumanie qui arpente cet axe depuis des années. « Moi, je passe si souvent ici que je n'ai pas vu le nouveau panneau », lâche Nadine,

au moment de s'arrêter sur une aire de repos après Arpajon. « Quand on n'a pas de GPS ou qu'on n'appartient pas à une grosse entreprise, on n'est pas au courant des nouveaux arrêtés d'interdiction, continue Matthieu. Si les nationales nous sont interdites, où va-t-on passer ? » En tout cas pas sur la N 20. « Dans les aménagements à venir sur cet axe, il conviendra de limiter encore davantage l'accès aux poids lourds », annonce Gérard Funès.

FLORIAN LOISY



LINAS, LE 25 FEVRIER. Pour éviter les embouteillages et les péages, beaucoup de routiers quittent l'autoroute et empruntent la N 20. (LP/FL)